

ACCREDITATION D'UN CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

M.P Bonnefoi, Centre Alexis Vautrin, Nancy
(Avenue de Bourgogne 54511 VANDOEUVRE les
NANCY Cedex)

(Résumé de la communication)

Le Gerpac nous a proposé de présenter notre expérience par rapport à l'accréditation. Il ne s'agit bien sûr que de l'exemple d'une démarche, chaque établissement ayant, en fonction de son contexte et de ses contraintes, trouvé ses propres réponses.

C'est donc à travers les spécificités de notre établissement et quelques exemples que nous présenterons notre démarche qualité et notre préparation à l'accréditation.

- Une démarche initiée et soutenue par la direction de l'établissement
 - Ex : La cellule Qualité : création, composition et rôles
 - Ex : L'intégration de la démarche qualité et en particulier de la maîtrise des risques dans le projet de l'établissement
 - Ex : La participation aux tests de l'ANAES
- Une démarche d'établissement et non de services juxtaposés
 - Ex : La mise en place d'une gestion centralisée et informatisée des procédures
 - Ex : La mise en place d'une fiche de signalement de tous les incidents, en lien avec les vigilances
 - Ex : L'analyse du manuel de l'ANAES par la cellule qualité, et la proposition aux services de mesures correctives
- Une démarche soutenue par un ensemble d'établissement
 - Ex : La participation du directeur au comité de pilotage de l'évaluation de la FNCLCC
 - Ex : La participation de tous à la rédaction du manuel d'auto évaluation de la FNCLCC
 - Ex : L'auto évaluation puis l'audit réalisé par les auditeurs de la FNCLCC à partir du manuel auto-évaluation des centres.
- Une démarche qui bénéficie de nos expériences antérieures
 - Ex : La participation à la rédaction des SOR de la FNCLCC
 - Ex : Dans le cadre de la centralisation des anticancéreux, la création, avec tous les intervenants (médecins, infirmiers, pharmaciens), d'un logiciel prenant en compte les différentes étapes, du protocole à l'ordonnance à la fabrication et à l'administration des médicaments.

- Ex : La création d'un dossier unique avec n° d'identification permanent depuis la création du CAV.